

Nucourt Com-Info



N° 54

Mars 13

Le journal du conseil municipal

Au Star Paradyse...



... et encore de la neige !



MOT DU MAIRE

Etions-nous, de fait, épargnés par la crise dans notre tissu économique local ? Bien sûr que non, les dirigeants des entreprises installées sur le territoire de notre commune, et avec eux les salariés, se démènent depuis de nombreux mois pour maintenir l'activité à un niveau acceptable. Mais oui, les informations en provenance de ces entreprises ont changé de nature : réduction des effectifs chez celles-ci, fermeture pour celle-là. Comme annoncée l'année 2013 est et sera difficile. Sachez que nous sommes en alerte pour participer, dans la limite évidemment de nos moyens, à toute démarche de soutien de ces activités et donc des emplois. Aujourd'hui le nombre de Nucourtois directement touchés par ces mesures locales demeure modeste, certes, mais chacun doit savoir que nous sommes mobilisés pour tous ceux qui verraient leur emploi menacé.

Au cours de cette année nous souhaitons, avec vous, améliorer encore la propreté et le fleurissement du village. Un point noir demeure, comme chacun peut le constater : les déjections des animaux domestiques, particulièrement celles des chiens. Nombre de Nucourtois, encore ces temps-ci, s'en sont légitimement plaints auprès de moi. Faudra-t-il, « comme à la ville » en venir à infliger les amendes prévues ? Ne sommes-nous pas capables de respecter ces règles minimales qui, avant de relever de la sanction, relèvent du respect dû aux autres, à tous les autres, de la politesse élémentaire ? Aucun d'entre nous ne doit laisser faire...

Quelques uns parmi vous nous ont interrogés sur le calendrier de la facturation de leur consommation d'eau. Il est exact que celle-ci a pris du retard. La cause de cette situation se résume en un mot : informatique. En effet, les travaux portant sur les compteurs et le dispositif de télé relève sont terminés. Les réglages de celui-ci et la connexion informatique vont s'achever, après quelques facéties dont la technique a le secret. Nous prévoyons de vous adresser votre facture d'eau au plus tard à la fin Mars. Naturellement, si le besoin s'en fait sentir, nous adapterons avec vous, au cas par cas, l'encaissement des sommes dues. La facturation suivante devrait intervenir au début de l'été, de telle sorte que le rythme régulier de 2 paiements annuels à période fixe soit effectif.

L'hiver est encore bien là mais son terme s'approche : il est encore temps de tailler et élaguer vos plantations, particulièrement celles qui empiètent sur le domaine public, de telle sorte que sur cet aspect également nous poursuivions notre démarche pour « mieux vivre tous ensemble à Nucourt ! »

Conseil municipal du 7 février 2013

Délibérations :

- Autorisation donnée au maire d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement en attente du vote du budget 2013 (voir ci-dessous).
- Autorisation donnée au maire de signer toute convention nécessaire au fonctionnement des services municipaux (voir ci-dessous).
- SIERC : programme 2014 des travaux d'enfouissement des lignes (voir page 7).

Autorisations

Il s'agit, d'une part, dans les limites et conditions prévues par la loi, du règlement des factures reçues sur les travaux réalisés en attendant que le budget 2013 soit voté. Et d'autre part, d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes conventions nécessaires à la bonne organisation des services municipaux.

En début de mandat, nous n'avions pas délibéré sur un tel sujet. Le besoin est matérialisé aujourd'hui : par exemple pour l'intervention du CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) dans le service administratif.

Sortie STAR PARADISE – Gisors

Le dimanche 10 février dernier, une cinquantaine de Nucourtois se sont retrouvés à Gisors au cabaret Star Paradise pour un déjeuner spectacle. Ce moment de convivialité était proposé, à un tarif très intéressant, par la Commission des Fêtes et le CCAS.

Pour la première fois dans le cadre d'une sortie, le « voyage » a été organisé par co-voiturage pour éviter le coût d'un bus... et c'est donc tout naturellement que les participants se sont répartis dans les véhicules présents. Le repas et le spectacle « interactif » furent de bonne qualité.

Le retour s'est opéré sous un nouvel épisode de neige, en convoi pour la plupart des voitures, et sans incident.

Le regroupement des trois « interco » en une seule communauté de commune modifie l'organisation de la petite enfance et apporte de nouveaux services.

CENTRE DE LOISIRS : juillet 2013

Le Camp de César est devenu, le 01/01/2013, propriété de la Communauté de Communes du Vexin Centre. Il accueillera au mois de juillet et début Août le centre de loisirs.

Ce dernier s'adresse aux enfants de 3 ans à 12 ans au 01/07/2013 et ayant déjà été scolarisés.

Les inscriptions débuteront vraisemblablement mi-avril avec une priorité pour les enfants domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes du Vexin Centre. Les modalités seront annoncées dans un prochain Nucourt Com-Info et par voie d'affiche.

NOUVEAU !

Compte-tenu du nouveau regroupement géographique l'inscription de votre enfant dans les **autres centres de loisirs** de la Communauté de Communes du Vexin Centre devient possible :

Marines « Les lutins du Vexin »

Tél. : 01 30 39 99 39

Haravilliers « Les lutins du Vexin »

Tél. : 01 30 39 79 33

Boissy l'Aillerie « Les petites canailles »

Tél. : 06 20 80 05 40

Seraincourt « Les p'tits amis de Seraincourt ».

Tél. : 01 34 75 22 45 et 06 17 10 54 01

e-mail : clshseraincourt@orange.fr

Voir également leurs coordonnées sur le site de la CAF : <http://www.mon-enfant.fr>.

Notez, que certains proposent également un **service pendant les petites vacances et au mois d'Août**.

Les lieux d'accueil enfants-parents :

- Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.
- Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.
- La fréquentation d'un lieu d'accueil enfants-parents est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat ou au minimum la confidentialité.
- Des professionnels formés à l'écoute assurent l'accueil des familles.
- Cet accueil est gratuit.

Les prochaines dates : (pas d'accueil pendant les vacances scolaires)

Tous les lundis de 9h30 à 11h30 : à Marines

Tous les jeudis de 9h30 à 11h30 : à Chars

Tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 en alternance à Boissy l'Aillerie et à Cormeilles en Vexin. Pour plus de renseignements, contacter la mairie d'accueil.

RAM :

Relais Assistantes Maternelles d'US :

Le RAM « A petits Pas » 27, rue de Dampont 95450 US, Annexe au groupe scolaire « les Tilleuls ». Tél. 01.34.66.08.95.

e- mail : ram.cc3valleesduvexin@orange.fr

Les « ateliers Enfants » sont ouverts aux assistantes maternelles de la CCVC, sur inscription.

Relais Assistantes Maternelles de Marines

Ets gérontologie J.B. Cartry - Bd Gambetta - 95640 MARINES

Tél. 01 30 39 68 77

Permanences administratives les vendredis sur rendez-vous.

Les ateliers-jeux sont ouverts aux assistantes maternelles de la CCVC, sur inscription.

Les parents peuvent également contacter **le service PMI** (Protection Maternelle Infantile) pour toutes questions concernant leur enfant (santé, disponibilité des assistantes maternelles...): Maison du département 10 boulevard Gambetta 95640 Marines

Une enquête sera proposée aux habitants de la Communauté de Communes Vexin Centre pour recenser les besoins.

CMJ

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes auront lieu le Samedi 30 Mars de 10h à 16h à la mairie.

Une journée d'information se déroulera le Samedi 23 Mars de 14h à 17h à la mairie et le Vendredi 22 Mars à l'école.

Tu as entre 9 et 18 ans... alors tu es concerné(e), les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 Mars.

Voici quelques une de nos réalisations :

- collecte de Jouets Restos du Cœur,
- collecte de bouchons, pour une association de lutte contre le handicap,
- vente de muguets au 1er Mai,
- manifestations avec le CCAS et le comité des fêtes,
- organisation des jeux dans la Coulée Verte et à la Mairie pour la fête communale,
- participation au 8 Mai et au 11 Novembre,
- réalisation de la signalétique dans les rues du village,
- organisation d'une chasse aux œufs au Camps de César,
- installation de jeux pour petits,
- ...

Nous comptons donc sur vous pour continuer à faire entendre la voix des jeunes à Nucourt !

Travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone)

Dans le cadre du « SIERC », les derniers programmes déjà acceptés par ce Syndicat intercommunal sont :

- Programme 2012, qui va être réalisé en 2013, et devrait débiter dans les semaines à venir : rue de la Saussaye (voir encadré ci-dessous) ;
- Programme 2013, rue de l'Arche et chemin de l'Huisset ;

Pour mémoire, ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70 %, restent à la charge de la commune 30 % du coût.

Pour le programme 2014, il est décidé de déposer un dossier projet pour terminer la rue de la gare (qui a le réseau le plus ancien) et reprendre le début du chemin de Dangu. M. Philippe FLAHAUT indique que les devis n'ont pas encore été réalisés. Il rappelle aussi que le dépôt d'un dossier et son acceptation par le syndicat n'engage pas définitivement la commune sur la réalisation des travaux.

Travaux (suite)

Comme indiqué supra, les travaux d'enfouissement des lignes rue de la Saussaye vont débiter prochainement (ils sont prévus en mars). Chaque riverain sera averti individuellement. Toutefois, cette voie en direction de Magny étant très fréquentée par nombre d'entre vous à certaines heures, nous recommandons que prudence et patience guident les comportements de chacun.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Période scolaire

Lundi : 16 h à 18 h 30
 Mardi : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h 30
 Jeudi : 10 h à 12 h et 16 h à 19 h 30
 Vendredi : 16 h à 18 h 30

Vacances scolaires (toutes)

Mardi et Jeudi : 16 h à 18 h 30

Cependant :

Jusqu'à nouvel ordre, l'horaire d'ouverture au public de la mairie le **jeudi** après-midi (période scolaire) est ramené de **16H00 à 18H30** (au lieu de 19H30).

En cas de nécessité, vous pouvez solliciter un rendez-vous hors ces horaires.

Ecole : Grève du 12 février 2013

Pour la première fois ce 12 février, la municipalité a été tenue de mettre en place le service d'accueil minimum, prévu par la loi de 2008, puisque l'ensemble des enseignants était en grève.

Tout d'abord, nous tenons à **remercier vivement les enseignants** qui, alors que la loi leur impose de déposer leur préavis de grève 48h avant, ont fait part de leur décision dès le 5 février 2013 ce qui nous a permis de réagir. Une information a été transmise aux familles pour leur annoncer la mise en place du dispositif en leur demandant de nous indiquer si leurs enfants seraient présents à l'école ou non. **Une réponse était donc attendue dans tous les cas.** Or le vendredi précédent, 25 familles encore n'avaient pas répondu. Difficile pour l'organisation... combien de personnes nécessaires à la surveillance ? Y aurait-il une dizaine d'enfants ou beaucoup plus ? Nous n'en savions rien. Alors, **Mesdames Frapsauce et Lhorset, que nous remercions** de leur professionnalisme et réactivité, ont fait une opération « relance téléphonique » et sont parvenues à joindre tout le monde. Vendredi soir nous avons toutes les informations utiles, les repas de cantine auprès du prestataire étaient commandés et/ou annulés.

A noter que, si nous sommes amenés à mettre à nouveau en place l'accueil, **aucune opération téléphonique ne sera menée**, et seuls les enfants des familles qui auront alors répondu seront accueillis.

Le mardi 12 février, 9 enfants étaient sous la « bonne garde » de toutes les personnes impliquées habituellement dans le périscolaire.

Dates à retenir

22 mars : Remise des prix du concours des maisons fleuries.

23 mars : Journée d'information CMJ.

30 mars : Election du CMJ.

1^{er} avril : Course aux œufs (et ce n'est pas un poisson !!).

14 Avril : Foire à tout.

Nucourt Com-Info : le journal du conseil municipal

Directeur de la publication : Alain Prache.

Conception et réalisation : Commission communication

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires

Mairie de Nucourt rue de la Boutrolle

Tél. : 01 34 67 41 11 Fax : 01 34 67 46 05

E-mail : mairie.nucourt@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.nucourt.eu>

Comme de nombreux nucourtois, choisissez de recevoir le compte-rendu du Conseil municipal par messagerie. Pour cela, communiquez-nous votre e-mail à l'adresse ci-dessus.